## **PROJET TEMPUS SIGNES**

Rencontre de Blida -30/10 - 01/11

## COMPTE-RENDU DE LA TABLE RONDE #1

## Gouvernance numérique – Schéma directeur

Ordre du jour : Etat d'avancement des activités arrêtées dans le plan d'actions 2012

Après l'exposé de M. Mayeur (UVHC) sur la Gouvernance Numérique des Universités et sur le Système Global d'Information, les trois animateurs de cette table ronde se sont présentés à l'assistance. Il s'agit de M. Alain Mayeur, Directeur des Systèmes d'Information à l'Université de Valenciennes (France), de Mme Khadidja Dib, Responsable du pilotage des ecampus et des Universités numériques en région UNR au Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (France) et M. Enrique Juan Gonzalez, Responsable Informatique à l'Université de Cadix (Espagne).

Le débat commença alors avec la question de Mme Kara Terki (U. Tlemcen) qui rappelle que lors de la CUN qui s'était tenu à Strasbourg en 2010, il était apparu des difficultés à intégrer le Numérique dans les systèmes françaises. **Quelle a été alors la démarche adoptée** par l'UVHC?

M. Mayeur expliqua de manière pédagogique et méthodique que un travail préalable considérable avait été réalisé pour auditer et évaluer les capacités de l'UVHC à gérer le patrimoine les finances, les ressources humaines, etc. avant que l'université ne soit labellisée dans un système de compétence élargie. Cela a nécessité l'établissement d'un schéma directeur qui a constitué le référentiel pour l'université, lequel a été discuté par les différentes instances de l'établissement (Conseil d'administration, conseil scientifique, etc.) avant d'être finalement adopté. Cette étape a nécessité une démarche très pragmatique de sensibilisation qui a débuté par une étude statistique et une explication des enjeux et du schéma directeur. Ensuite, il y a eu la mise en place de la démarche avec des opérations transversales, des domaines et des blocs fonctionnels. Des réunions périodiques ont été tenues pour évaluer la mise en place avec l'établissement de la carte d'urbanisation pour mettre en évidence l'agencement des blocs fonctionnels. Cette carte a été réalisée à partir de fiches projets par domaine, blocs fonctionnels et l'identification des acteurs impliqués dans l'espace numérique projeté. A ce sujet, plusieurs réunions ont été nécessaires pour bien définir le rôle de chacun et l'organisation à mettre en place.

Mme Loukil, vice-rectrice des Relations Extérieures et de la Coopération de l'Université Saad Dahleb de Blida, a posé ensuite une question qui est en fait partagée par l'ensemble des partenaires algériens du consortium Tempus Signes qui appréhendent l'étape de mise en place de la démarche et qui s'interroge sur le moment de la prise de décision d'adopter la démarche et qui sous-entend que tout un travail non apparent a été effectué au préalable.

La réponse conjointe de M. Mayeur est qu'en fait un contrat-programme est signé entre le ministère de l'Enseignement Supérieur et l'UVHC. Ce contrat stipule qu'un système Numérique doit être implémenté au sein de cet établissement universitaire. C'est une décision qu'on peut qualifier de "politique" qu'il faudra décliner en un système de pilotage avec des structures d'accompagnement. Mme Dib abonda dans le même sens en préférant le terme de "feuille de route" à celui de schéma directeur où l'université s'engage à remplir le contrat dont les clauses seront évaluées à l'issue de l'implémentation avec des rapports d'audit de plusieurs dizaine des pages.

Par ailleurs, il a été expliqué que chaque établissement établit son propre schéma directeur en fonction de ses priorités. Ce schéma sera ensuite soumis à la tutelle. Il sera alors discuté et finalisé.

Les animateurs ont suggéré que toute université algérienne membre du consortium Tempus Signes qui franchit une étape donnée peut faire bénéficier de son expérience ses partenaires afin d'avancer plus vite dans l'implémentation de l'ENT au sein de l'ensemble des partenaires. M. Mayeur recommande que pour démarrer, il est important de faire un "état des lieux" et procéder à un taux d'avancement de certaines tâches, puis apporter les correctifs nécessaires. A une question sur l'assistance externe éventuelle pour la réalisation de certaines opérations liées à la mise en place du système d'information, les animateurs ont suggéré d'externalisation de ces tâches. Il a été souligné que le schéma directeur est une réalisation de l'université laquelle s'approprie sa propre démarche, en ayant à l'esprit que l'établissement du schéma directeur est une opération qui n'est pas du tout simple, d'où la nécessité de se faire assister par un organisme extérieur qui accompagnera l'établissement tout au long de l'implémentation de l'ENT.

M. Enrique a ensuite relaté l'expérience espagnole en matière de mise en place du système d'information, avec cette particularité que le contrat-programme s'effectue entre l'université et le gouvernement régional et non pas avec le ministère comme en France. En général, les universités travaillent avec une société qui confectionne les logiciels idoines. Pour réduire les coûts, une dizaine d'université collaborent pour acquérir les logiciels et les exploiter par la suite.

Les animateurs français ont alors proposé de mettre à la disposition du consortium Tempus Signes des modèles de fiches projets et de schéma directeur, avec la nécessité de mutualiser leurs efforts des 6 partenaires algériens pour construire quelque chose de satisfaisant.

La réunion prit fin à 18h30.

Le Rapporteur

**Rachid KESSAS**